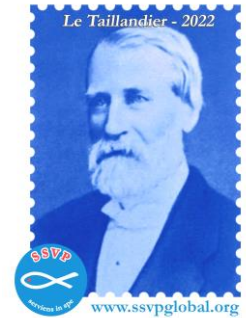




**SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL
CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE**
Conseil Général International
Assemblée annuelle – Juin 2022
Centre Spiritain de Chevilly-Larue



Résolutions SP

Résolution # 1

La Section Permanente recommande l'approbation du CEI des comptes vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport du commissaire aux comptes correspondant.

Résolution # 2

La Section Permanente approuve les demandes (depuis le 11-12 septembre 2021) de prolongation de mandats déjà autorisées par le Président général international pour certains Conseils Nationaux ou Supérieurs. Cela fait suite aux difficultés d'organiser des élections en cette période extraordinaire et sans précédent de crise sanitaire internationale. La liste des demandes présentée en juin 2022 par le Président général international est la suivante :

- *Afrique du Sud*
- *Malawi*
- *Belgique*
- *Botswana*
- *Espagne*

Résolution # 3

La Section Permanente approuve le compte-rendu de la dernière réunion de la Section Permanente (Madrid, Espagne, les 11 et 12 septembre 2021).

Résolutions CEI

Résolution # 1

Le CEI approuve le Rapport 2021 du Président Général (Rapport moral).

Résolution # 2

Le CEI approuve le Rapport 2021 du Secrétaire Général (Rapport d'activités).

Résolution # 3

Le CEI approuve le compte-rendu de la dernière réunion du CEI (Madrid, Espagne, les 11 et 12 septembre 2021).

Résolution # 4

Le CEI approuve le rapport 2021 du Trésorier Général (Rapport Financier).

Résolution # 5

Le CEI approuve le budget provisionnel de 2023.

Résolution # 6

Le CEI approuve les comptes vérifiés 2021 et le rapport du commissaire au compte afférant.

Résolution # 7

Le CEI donne quitus à la gestion du Président Général, du Vice-président Général, du Secrétaire Général et le Trésorier Général pour l'année 2021.

Résolution # 8

Le CEI approuve la proposition du Trésorier de mettre de côté **30,000 €** des réserves 2021 au titre des dépenses pour la 3^{ème} réunion internationale de la jeunesse « Salamanca + 15 » (juin 2024).

Résolution # 9

Le CEI approuve la proposition du Trésorier de mettre de côté **50,000 €** des réserves 2021 au titre des dépenses pour l'Assemblée Générale à Rome (juin 2023).

Résolution # 10

Le CEI approuve la proposition du Trésorier de mettre de côté **30,000 €** des réserves 2021 au titre des dépenses pour la canonisation du Bienheureux Antoine-Frédéric Ozanam.

Résolution # 11

Le CEI approuve la proposition du Trésorier de mettre de côté **30,000 €** des réserves 2021 au titre des dépenses pour les « Journées mondiales de la jeunesse » à Lisbonne (août 2023).

Résolution # 12

Le CEI approuve la proposition du Président général pour une dépense en capital de **10,000 €** des réserves 2021 pour l'Auditorium Ozanam à la Maison-mère CM à Paris.

Résolution # 13

Le CEI approuve l'accord institutionnel de coopération internationale **FRATERNITE SANS FRONTIERES.**

Paris, France, 14 & 15 juin 2022